

N4--

Grand-Alès Piles, cartouches d'encre et mobiles récupérés

A partir de ce lundi, 21 nouveaux points d'apports volontaires de déchets très polluants comme les piles, cartouches d'encre d'imprimantes et téléphones portables sont mis en place dans les seize communes du Grand-Alès. Dans le cadre de son Agenda 21 et en s'appuyant sur le service développement durable, la communauté d'agglomération passe à la vitesse supérieure en terme d'écologie. Ainsi, depuis le 27 septembre, toutes les mairies du Grand-Alès et les trois déchetteries du secteur sont dotées de colonnes de récupérations de piles usagées et de cartons pour les mobiles, les cartouches d'encre d'imprimantes.

C'est la société alésienne Ecologik Buro, créée au début de l'année à Tamaris, qui est chargée de récupérer cette matière première. « Pour les habitants du Grand-Alès, le recyclage de ces déchets est gratuit », souligne le responsable d'Ecologik Buro, Stéphane Agniel. « L'idée est de multiplier un maximum de points de collectes. Les gens ont encore besoin d'informations sur le tri des déchets, le recyclage. Il faut éduquer car on n'a pas pris encore la mesure de l'impact que l'Homme peut avoir sur la nature. » En évoquant son activité, Stéphane Agniel et les deux autres employés de cette société alésienne prennent toujours des exemples concrets comme le fait que 3,5 litres de pétrole sont nécessaires pour fabriquer une cartouche.



La dépollution des piles usagées pourra être menée grâce aux points d'apports volontaires. Photo JFG

La mission d'Ecologik Buro consiste donc à donner une seconde vie aux cartouches d'imprimante mais aussi aux téléphones portables usagés, remis en fonctionnement et envoyés dans les pays en voie de développement. « En moyenne, en France, on change tous les 18 mois de téléphone portable » souligne Stéphane Agniel, observateur de notre consommation frénétique. Quant aux piles usagées, c'est la société française Corépille qui est chargée de les dépolluer.

Le fait que la communauté d'agglomération du Grand-Alès se penche sur la question est une belle aubai-

ne pour Ecologik Buro qui vise également la clientèle des administrations et entreprises, obligées de se mettre en conformité avec la législation

21 points d'apports volontaires dans les 16 communes du Grand-Alès et un guide éco-citoyen

sur l'environnement. L'agglomération a de son côté franchi le pas en soutenant les communes du Grand-Alès qui veulent s'informer et

s'équiper. Par ailleurs, les services Développement durable, Nature, en partenariat avec la Maison de la nature et de l'environnement d'Alès, distribuent cette semaine dans les mairies et boîtes aux lettres un guide éco-citoyen. Pour sensibiliser un peu plus les Grand-alésiens. ●

Yan BARRY

► Les collecteurs se trouvent dans les mairies des 16 communes du Grand-Alès (à Alès : Mairie Prim'et espace Chamson) et dans les déchetteries d'Alès, Salindres et Saint-Martin-de-Valgalgues.